

Système international et conflictualités contemporaines : comment comprendre les causes des conflits ?

Olivier Schmitt

DANS RECHERCHES DE SCIENCE RELIGIEUSE 2026/2 Tome 114 , PAGES 187 À 204
ÉDITIONS FACULTÉS LOYOLA PARIS

ISSN 0034-1258

Date de mise en ligne : 15/04/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2026-2-page-187?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Facultés Loyola Paris.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Système international et conflictualités contemporaines : comment comprendre les causes des conflits ?

par **Olivier Schmitt**

*Institut des Opérations Militaires –
Académie de défense du Danemark*

Cet article tente d'éclairer les transformations du contexte international et leur effet sur les formes contemporaines de conflictualité. Dans le cadre de ce numéro sur les médiations de l'Église, il fournit un des éléments conceptuels permettant d'analyser quand et pourquoi les médiations peuvent encore produire des effets stabilisateurs dans un monde où l'ordre se recompose par strates : au niveau des principes (architecture) qui balisent le licite, au niveau des branchements matériels (infrastructure) qui rendent ces principes opératoires, et au niveau de l'écologie d'acteurs qui les activent, les contournent ou les réécrivent. Cette recomposition modifie l'économie politique de la guerre et de la paix car elle fragilise certains ressorts du compromis.

La première section dresse la cartographie des mutations de l'ordre international : pluralisation des pôles de fourniture des biens collectifs (sécurité, finance, standards), montée d'ordres d'appartenance concurrents et fin de l'exclusivité d'alignement. La deuxième section revient sur les grandes causes de la guerre en les traitant comme des défaillances du compromis (intérêts non contrôlés, incertitude, problèmes d'engagement, incitatifs intangibles, perceptions biaisées) et examine comment les recompositions d'architecture, d'infrastructure et d'écologie modulent l'effet de ces défaillances : un monde de garants variés,

de patrons multiples et d'écosystèmes informationnels concurrents ne crée pas mécaniquement la guerre, mais rend plus difficile la fabrication d'accords durables. La troisième section décrit la morphologie actuelle des conflits : coexistence d'opérations de haute intensité et d'une arsenalisation du non-militaire (droit, économie, normes, plateformes), autant d'enjeux concrets pour les médiations contemporaines.

La quatrième section met à l'épreuve ce cadre sur la guerre d'Ukraine : on y voit comment la dispute sur les règles d'appartenance, la bataille par les interfaces (énergie, céréales, finance, technologies) et la pluralité des espaces de négociation façonnent autant la conduite des opérations que les possibilités d'accords partiels. L'ambition est ainsi de fournir un diagnostic opératoire qui relie l'état du système, les causes des guerres et les formes de la conflictualité afin d'indiquer où et comment la médiation peut encore produire un effet dans un ordre international en plein bouleversement.

I. Les transformations du système international

L'invasion russe de l'Ukraine en 2022 et la réélection de Donald Trump en 2024 ont ancré dans l'analyse et dans le discours public l'idée d'une simultanéité du retour de la guerre conventionnelle de haute intensité et d'une transformation profonde du fonctionnement du système international. Toutefois, l'apparence de simultanéité ne dit rien des relations de causalité entre ces deux phénomènes, qu'il s'agit de distinguer. Les approches de théorie des Relations Internationales ont, depuis le début de la discipline, établi une hiérarchie : certains systèmes internationaux sont plus belligènes que d'autres, la question étant d'identifier les facteurs et les conditions du système rendant la conflictualité armée plus ou moins probable¹.

L'évolution actuelle du système international ne se réduit pas à un glissement linéaire d'une hégémonie américaine déclinante vers un nouveau centre de gravité chinois. Nous ne sommes pas en train d'assister à une reproduction de la transition de la fin du XIX^e siècle qui avait vu la puissance américaine prendre le relais de la puissance britannique comme principal acteur du système international². Le système international se recompose plutôt par couches et par fonctions, et cette

1. Pour une présentation de ces approches, voir Charles-Philippe DAVID, Olivier SCHMITT, *La Guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 4^e éd., Presses de Sciences Po, Paris, 2020.

2. Kori SCHAKE, *Safe Passage. The Transition from British to American Hegemony*, Harvard University Press, Cambridge, 2017.

recomposition se comprend mieux si l'on distingue, à la suite de Cooley et Nexon, l'architecture, l'infrastructure et l'écologie³. L'architecture renvoie au registre abstrait des principes et des normes qui définissent le comportement légitime des unités politiques : reconnaissance de la souveraineté, normes relatives à l'usage de la force, hiérarchies de valeurs, attentes de coopération, etc. C'est cette dimension normative qui permettait à Raymond Aron de distinguer entre systèmes « homogènes » et systèmes « hétérogènes » en fonction du degré de convergence normative entre les acteurs⁴. L'infrastructure désigne, plus concrètement, les dispositifs par lesquels ces principes deviennent opératoires et vérifiables : alliances et organisations, régimes techniques de conformité, circuits de paiements et d'assurances, standards industriels, corridors physiques et numériques. C'est le domaine dans lequel les États-Unis ont bâti un « empire souterrain », en particulier dans les infrastructures numériques et financières⁵. L'écologie, enfin, est la population d'acteurs (États, firmes, diasporas, ONG, plateformes) qui activent, contournent ou réécrivent architecture et infrastructure. La contribution centrale de Cooley et Nexon est d'avoir montré que ces trois registres se reconfigurent de façon conjointe : l'architecture libérale qui prévalait depuis la fin de la guerre froide a perdu son évidence universaliste et est même contestée de l'intérieur (en premier lieu par la révolution idéologique en cours aux États-Unis) ; des contre-infrastructures se déploient, portées notamment par la Chine mais aussi la Russie ; l'écologie d'acteurs se densifie en réseaux concurrents. De là naît un régime d'« *exit* » diffus, non pas comme rupture spectaculaire, mais comme substitution progressive de biens collectifs : sécurité, financement, normes, certification, connectivité sont désormais fournis par plusieurs pôles avec des conditionnalités divergentes. Le multilatéralisme universel est grignoté par des clubs, des corridors et des plateformes qui ne se superposent pas parfaitement, et l'ordre se gère de plus en plus aux interfaces entre sous-ordres partiels⁶.

Prendre au sérieux la distinction architecture/infrastructure permet d'éviter deux contresens fréquents. Le premier consiste à croire qu'une architecture nominalement intacte (par exemple, la Charte des Nations Unies ou les grands régimes normatifs) suffirait à stabiliser le système. Or une architecture sans infrastructure adaptée devient une

3. Alexander COOLEY, Dan NEXON, *Exit from Hegemony. The Unraveling of the American Global Order*, OUP, Oxford, 2020.

4. Raymond ARON, *Paix et Guerre entre les Nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962.

5. Henry FARRELL, Abraham NEWMAN, *L'Empire souterrain. Comment les États-Unis ont fait des réseaux mondiaux une arme de guerre*, Odile Jacob, Paris, 2024.

6. Frédéric RAMEL, « Naviguer sur l'océan multilatéral : *lost in decomposition* ? », *Politique Étrangère* 2025/2, p. 29-41.

coquille vide : le principe de non-recours à la force ne régule guère si les mécanismes de vérification, les canaux d'information et les garanties matérielles font défaut. Le second contresens consiste à confondre une infrastructure performante avec une adhésion architecturale : on peut intégrer des chaînes logistiques, des plateformes de paiement ou des standards industriels sans partager les mêmes valeurs ni accepter les mêmes seuils de licéité dans l'emploi de la coercition. Les transformations des années 2020 ont précisément accentué cette dissociation. La cohabitation de régimes techniques rivaux, qu'il s'agisse des standards numériques, des contrôles à l'export, des circuits d'assurance maritime ou des nomenclatures de conformité, a produit un morcellement fonctionnel où l'appartenance se négocie au guichet, protocole par protocole, plus qu'elle ne se décrète dans une enceinte universelle.

L'histoire récente confirme que les architectures sont l'objet d'une politisation renouvelée. Les choix américains de 2025 en donnent un exemple patent : la décision présidentielle de retrait du cadre de l'Accord de Paris, formalisée dès l'entrée en fonctions, a signalé la primauté donnée à des arrangements sélectifs sur l'engagement universel antérieur ; le retrait concomitant de l'Organisation mondiale de la santé a, de son côté, reconfiguré l'architecture de la santé globale en rappelant que l'appartenance à une organisation intergouvernementale dépend de préférences politiques domestiques volatiles.

L'infrastructure, elle, s'est imposée comme le théâtre principal de la compétition. L'imposition de droits de douanes par les États-Unis de 2025, instituant un tarif de base sur l'ensemble des importations et des paliers « réciproques » pour les partenaires accusés de déficits asymétriques, a transformé le commerce en dispositif de coercition systémique, en reconfigurant les coûts relatifs de la dépendance et en incitant alliés et rivaux à multiplier les voies de diversification. Au même moment, les politiques de contrôle à l'export et de filtrage des investissements ont renforcé la centralité des « listes » (entités, technologies, origines) comme instruments d'ingénierie de l'ordre. Ces mesures, loin de se limiter à la relation sino-américaine, ont eu des effets dans les alliances, où l'on a observé un panachage d'adaptation, de contournement et d'autonomisation industrielle, ce qui illustre l'idée de Cooley et Nexon d'une substitution de biens par le bas : les acteurs ajustent leurs portefeuilles de fournisseurs, de standards et de corridors afin de réduire l'exposition à un centre de gravité unique.

Cette compétition par l'infrastructure ne se limite pas au commerce. Elle concerne aussi les architectures de sécurité : capacités militaires, chaînes de valeur des matières premières critiques, logistique de projection, interopérabilité industrielle. La réaffirmation, à l'automne 2025, de l'engagement américain dans AUKUS, associée à un accord

massif avec l'Australie sur les minéraux critiques et les terres rares, illustre la manière dont un sous-ordre sectoriel peut consolider un réseau d'approvisionnement, d'investissement et de bases qui excède la logique classique des traités d'alliance. En un seul geste, on touche à l'architecture (en clarifiant le périmètre de la dissuasion régionale), à l'infrastructure (en verrouillant des chaînes de valeur et des hubs navals) et à l'écologie (en coopérant avec des firmes, des agences, des collectivités). C'est une preuve supplémentaire que la puissance, au XXI^e siècle, se dit moins en termes de hiérarchies territoriales qu'en termes de câblage de réseaux et de gouvernance des interfaces matérielles et réglementaires.

Cette conceptualisation en termes d'architecture, infrastructure et écologie permet de mieux comprendre les dynamiques actuelles et les stratégies des acteurs du système international.

Du côté chinois, Pékin promeut une hiérarchie des normes centrée sur la souveraineté, la non-ingérence et une lecture « développementaliste » des droits, qu'elle couple à des revendications de « souveraineté numérique » et de contrôle des données, relativisant sciemment l'universalité des standards libéraux⁷. Sur le plan des infrastructures, la stratégie est celle de la substitution de biens et de la construction de contre-infrastructures : banques et fonds de développement, corridors logistiques, écosystèmes de standards et de plateformes techniques destinés à réduire la dépendance à l'offre occidentale et à capter des fonctions de gouvernance (« fournir » des normes, du financement, de la connectivité) au profit de réseaux où la Chine tient la position de pivot. Cette recomposition s'est accélérée sous le choc tarifaire imposé par Donald Trump en 2025 : loin de se contenter d'absorber le coût des barrières douanières, l'économie chinoise a réajusté ses chaînes de valeur, renforcé ses positions exportatrices dans plusieurs segments industriels, et consolidé sa capacité à offrir des biens non substituables à de nombreux partenaires, conduisant de nombreux observateurs à conclure que Beijing est bien en train de gagner la guerre commerciale engagée par les États-Unis⁸.

La Russie, pour sa part, vise une refondation des règles du système international et une arsenalisation systématique des infrastructures⁹. Moscou cherche à réhabiliter des normes de sphère d'influence, à requalifier le recours à la force sous couvert de protection des « compatriotes » et à subvertir les normes libérales, en accord avec un anti-occidentalisme

7. Alice ECKMAN (dir.), *La Chine dans le monde*, CNRS Éditions, Paris, 2018.

8. Anonyme, « Why China is Winning the Trade War », *The Economist* (25 Octobre 2025).

9. Olivier SCHMITT, « How to Challenge an International Order. Russian Diplomatic Practices in Multilateral Security Organisations », *European Journal of International Relations* 26/3 (2020), p. 922-946.

qui s'apparente désormais à une nouvelle idéologie d'État¹⁰. Pour ce faire, outre le recours à la guerre d'agression comme démontré en Ukraine, la Russie déploie des instruments de coercition autres que militaires : instrumentalisation de l'énergie, du droit et des interdépendances, externalisation de la force via des auxiliaires para-étatiques (notamment le paiement de criminels afin de conduire des opérations de sabotage dans les pays occidentaux), usage de campagnes d'influence pour perturber l'environnement informationnel adverse... Autant de techniques qui déplacent la frontière guerre/paix et exploitent les zones grises du droit. Cette stratégie s'adosse elle aussi à des contre-infrastructures et à des circuits alternatifs (finance, sécurité, information) qui permettent de résister aux dispositifs occidentaux de contrôle et de sanction. Russie et Chine convergent ainsi dans leur ambition de profondément transformer le fonctionnement d'un système international dont ils estiment qu'il ne correspond ni à leurs intérêts, ni à leurs idéologies.

La conséquence est une cartographie d'influence que la notion d'« alignement hybride » aide à décoder. Si la sécurité n'est pas un bien homogène et substituable, mais un panier de composantes, les États ont intérêt à assembler des « fournisseurs » différents selon qu'il s'agit de garanties externes, de capacités conventionnelles, de sécurité de régime, de technologies de surveillance ou de contrôle de l'information. Greitens et Kardon montrent que cette pratique, loin d'être une anomalie, devient structurelle dans un contexte de compétition sino-américaine : l'exclusivité, qui était un attribut central du patronage pendant la guerre froide, perd sa performativité. Les grandes puissances doivent composer avec des clientèles qui conservent une marge d'arbitrage et l'utilisent pour optimiser des paniers de sécurité, parfois contradictoires du point de vue des fournisseurs. Le résultat n'est pas l'anarchie, mais un polycentrisme enchâssé où des sous-ordres sectoriels et régionaux se superposent sans se recouvrir¹¹.

Dans ce contexte, la réélection de Donald Trump a accéléré une modalité particulière de « sortie de l'intérieur » qui touche simultanément architecture et infrastructure. Si la politique étrangère américaine apparaît comme parfois erratique, elle laisse apparaître une vision inspirée de Carl Schmitt combinant pensée « géopolitique » des grands espaces divisés entre grandes puissances et le désir d'une démocratie illibérale compatible avec une forme d'autoritarisme¹². Il s'agit d'une

10. Marlène LARUELLE, *Ideology and Meaning-Making under the Putin Regime*, Stanford University Press, Palo Alto, 2025.

11. Sheena CHESTNUT GREITENS, Isaac B. KARDON, « Security without Exclusivity: Hybrid Alignment under U.S.-China Competition », *International Security* 49/3 (2025), p. 122-163.

12. Mathias RISSE, « Dividing Up the Planet and Championing Illiberal Democracies: Trump Seeks to Make Carl Schmitt's Vision of World Order a Reality », Carr-Ryan Center for Human

transformation majeure venant de la puissance organisatrice et principale bénéficiaire du système post-guerre froide, qui perdurera probablement au-delà de la deuxième présidence Trump¹³.

C'est dans ce contexte de transformation du fonctionnement du système international qu'il faut placer l'analyse des facteurs conduisant au déclenchement d'un conflit armé.

II. Comprendre les causes des conflits

Avant toute chose, il convient de rappeler que la guerre est un phénomène persistant mais non prévalent des relations internationales : les études statistiques de longue durée montrent que le nombre et l'intensité des conflits varient en fonction des périodes (sans jamais disparaître), mais le recours à la force armée comme mode de résolution des conflits est toujours minoritaire¹⁴. En d'autres termes, parmi la multiplicité de conflits politiques existant dans le système international, seule une petite minorité dégenère en conflit armé.

La guerre n'advient pas parce que les acteurs « ignorent » l'existence d'un compromis possible ; elle surgit lorsque les mécanismes qui, d'ordinaire, rendent le compromis préférable échouent. La question des causes des guerres est un enjeu majeur (voire même l'enjeu fondamental) de la discipline des Relations Internationales. Traditionnellement, la discipline étudie trois « niveaux » d'explication possibles : le niveau individuel (les décisions personnelles des acteurs), le niveau de l'État (en particulier la nature du régime politique et le contexte politique lui-même, qui fournissent opportunités et contraintes), et enfin la configuration du système international (qui est plus ou moins stable en fonction de la distribution de la puissance en son sein)¹⁵. Le choix par l'analyste d'un niveau d'analyse a ainsi des implications sur le degré de généralisation ou de précision empirique recherché, mais aussi sur les mécanismes causaux étudiés¹⁶. Une littérature récente a tenté de clarifier ces mécanismes causaux en les formulant comme une économie politique de

Rights, Harvard University, 6 Mars 2025 (voir <https://www.hks.harvard.edu/centers/carr-ryan/our-work/carr-ryan-commentary/dividing-planet-and-championing-illiberal>).

13. Tim HEINKELMANN-WILD, Leonard SCHÜTTE, « Bound to Retreat? U.S. Disengagement from the Liberal International Order Beyond Trump », *Zeitschrift für Außen- und Sicherheitspolitik* 18 (2025), p. 691-709.

14. Bear F. BRAUMOELLER, *Only the Dead. The Persistence of War in the Modern Age*, OUP, Oxford, 2019.

15. Kenneth WALTZ, *Man, the State and War: a Theoretical Analysis*, Columbia University Press, New York, 1959.

16. J. David SINGER, « The Level-Of-Analysis Problem in International Relations », *International Organization* 14/1 (1961), p. 77-92.

l'échec de l'accord¹⁷. Si la violence est, en moyenne, coûteuse et risquée, elle devient rationnelle : lorsque des dirigeants peuvent socialiser les coûts et privatiser les bénéfices du recours à la force armée ; lorsque des incitatifs intangibles (honneur, revanche, statut, idéologie, sacré, etc.) dominent le calcul matériel ; lorsque l'information sur les intentions et les capacités des acteurs est opaque et les signaux bruyants ; lorsque des promesses ne peuvent être rendues crédibles au fil du temps ; et lorsque des biais de perception ferment l'espace d'évaluation commune¹⁸. À ces cinq logiques qui font dérailler le compromis répondent, en miroir, des voies de stabilisation : interdépendances robustes, freins et contrepoids à la décision individuelle, règles exécutoires, etc. qui transforment les préférences, corrigent les croyances ou garantissent les engagements. Le point décisif, dans la conjoncture présente, est que les reconfigurations d'architecture, d'infrastructure et d'écologie du système international n'agissent pas « à côté » de ces logiques : elles en modifient ou renforcent les dynamiques, en rendant certaines défaillances plus probables et certains correctifs plus fragiles.

La première modification touche les problèmes de crédibilisation des engagements et accords. Un système international dont l'architecture est contestée, dont l'infrastructure d'exécution est morcelée et dont l'écologie s'est densifiée de fournisseurs alternatifs rend plus difficile la fabrication de promesses crédibles. Là où le centre hégémonique et ses organisations satellites offraient autrefois des garanties relativement prévisibles, la pluralisation des « guichets » de sécurité, de finance et de normes crée des trajectoires de sortie à faible coût pour des gouvernements qui peuvent changer de patron, reconfigurer des corridors logistiques ou substituer des standards sans en payer immédiatement le prix politique. La logique d'« *exit* » par le haut, par le bas et de l'intérieur décrite par Cooley et Nexon pèse donc sur la crédibilité des engagements. L'hybridation des alignements renforce ce problème : un État qui assemble des paniers de sécurité non substituables auprès de « fournisseurs de biens » multiples peut difficilement offrir à l'un d'eux la certitude que les concessions d'aujourd'hui à un autre « fournisseur (ou patron) » ne se retourneront pas demain contre lui, ce qui rend rationnelle, chez le patron, une demande d'exclusivité... précisément moins crédible dans un monde de fournisseurs concurrents. Les retournements politiques à l'intérieur même des grandes puissances comme c'est actuellement le cas aux États-Unis (que Cooley et Nexon placent au cœur des sorties « de l'intérieur ») ajoutent une incertitude sur l'horizon d'appli-

17. Peter FEAVER, « Rationalist Explanations for War », *International Organization* 49/3 (1995), p. 379-414.

18. Christopher BLATTMAN, *Why we Fight. The Roots of War and the Paths to Peace*, Viking, New York, 2022.

cation des engagements pris, et convertissent la politique intérieure en variable structurelle des problèmes d'engagement.

La seconde modification concerne l'incertitude. L'infrastructure contemporaine de la puissance, faite de capteurs, de données, de chaînes numériques et d'interconnexions, promettait une réduction du « brouillard de la guerre » en augmentant la visibilité des actions et la communication des intentions. Elle a certes accru la transparence sur certains paramètres tactiques, mais elle a simultanément multiplié les canaux d'ambiguïté stratégique¹⁹ : la prolifération de régimes techniques rivaux, de plateformes d'information et d'écosystèmes médiatiques concurrents produit des représentations incompatibles du même événement, minant l'actualisation conjointe des croyances. À ce brouillage s'ajoute la montée des formes de compétition non cinétiques²⁰ (influence, droit, économie politique, criminalité organisée) qui exploitent précisément les zones grises de l'attribution et de la vérification, au point d'entretenir des spirales d'interprétation antagonistes plutôt qu'une convergence d'information.

Une troisième transformation amplifie les « intérêts non contrôlés ». Les architectures de sortie et les infrastructures de substitution abaissent la contrainte domestique qui, dans les régimes pluralistes, rend coûteuse la décision de guerre. Lorsque des élites peuvent obtenir à l'extérieur des biens de sécurité garantissant la stabilité de leur régime politique (technologies de surveillance, contrôle de l'information, ingénierie de l'ordre public), lorsque des flux financiers et commerciaux peuvent être réacheminés par des circuits alternatifs, lorsque les sanctions peuvent être contournées grâce à des contre-infrastructures, la socialisation des coûts devient plus aisée et la privatisation des bénéfices du recours à la force armée plus probable. L'hybridation des alignements accentue ce phénomène : la dissociation entre sécurité externe et sécurité interne permet à des dirigeants de sécuriser leur base politique tout en assumant des paris internationaux plus risqués, précisément parce que le coût de répression, de contrôle narratif et de résilience économique peut être « importé » à la carte.

Les incitatifs intangibles, loin de s'étioler dans un monde de calculs matériels fins, sont au contraire attisés par la reconfiguration architecturale. Là où l'ordre post-guerre froide se donnait pour horizon une convergence normative, la montée de visions du monde concurrentes redéfinit le conflit comme bataille pour la reconnaissance et pour l'appartenance.

19. L'ambiguïté stratégique désigne le fait de ne pas indiquer clairement à l'adversaire qu'on va réagir de telle ou telle façon s'il franchit telle ou telle limite. L'objectif étant qu'il reste dans l'expectative et qu'il se pose toujours la question de savoir à quoi il s'expose en fonction de telle ou telle attaque.

20. Entendu ici comme « non fondées sur la (menace de) destruction ».

La re-hiérarchisation des règles de comportement et, surtout, des règles d'appartenance (qui est « dedans », selon quelles conditions, avec quels privilèges) multiplie les opportunités de conflits symboliques et de statut, rendus encore plus visibles par la numérisation et l'instantanéité de l'information. Dans un tel cadre, les « chemins vers la paix » qui reposent sur la transformation des préférences (par l'interdépendance, par les bénéfices différés de l'ouverture) sont fragilisés, car ils apparaissent comme des menaces symboliques plutôt que comme des opportunités matérielles.

Les biais de perception, enfin, sont amplifiés par l'écologie informationnelle et institutionnelle du moment. La segmentation des espaces publics, la concurrence des plateformes et la circulation de contenus synthétiques saturent l'attention et alimentent des bulles cognitives. L'infrastructure rivale des observateurs, des certificateurs et des médias transnationaux, loin d'éteindre ces divergences, les institue : chacun peut exhiber ses preuves, ses classements et ses labels²¹. Loin d'être un bruit conjoncturel, cette architecture du désaccord devient un facteur structurel de perceptions discordantes qui comprime l'espace du compromis, puisque la définition même des faits cesse d'être partagée.

Il ne s'ensuit pas que toute recomposition du système entraîne mécaniquement une hausse de la belligérance ; mais les tendances empiriques récentes (résurgence de guerres interétatiques, persistance d'un haut niveau de létalité, multiplication des pays à conflits multiples et maintien d'un nombre élevé de guerres civiles internationalisées) suggèrent que la transformation actuelle du système international augmente la probabilité que les cinq logiques d'échec du compromis se cumulent plutôt qu'elles ne se neutralisent. Là où l'ordre antérieur fournissait, malgré ses angles morts, des amortisseurs du fait des biens collectifs fournis par la domination américaine²², le système en voie d'émergence multiplie les points de friction, où les défaillances du compromis sont plus faciles à déclencher et plus difficiles à réparer. C'est dans ce cadre qu'il convient d'aborder les formes contemporaines de la conflictualité : comme les expressions prévisibles d'une reconfiguration du système international qui altère les possibilités de compromis.

21. Matthew FORD, Andrew HOSKINS, *Radical War. Data, Attention and Control in the Twenty-First Century*, Hurst, London, 2022.

22. Dario BATTISTELLA, *Un Monde Unidimensionnel*, Presses de Sciences Po, Paris, 2011.

III. L'évolution des formes de conflictualité

Selon les données du PRIO (Peace Research Institute Oslo) et de l'université d'Uppsala, la dynamique des conflits armés depuis la fin de la guerre froide dessine une courbe en deux temps²³. Le nombre de guerres civiles augmente nettement dans les années 1990 et 2000, puis reflue graduellement après 2012, sans toutefois disparaître. À l'inverse, les guerres interétatiques s'étaient raréfiées au point d'atteindre, dans les années 2000, un plancher historique ; elles réapparaissent pourtant à partir des années 2010 et s'installent désormais comme une composante durable du paysage. Ce retour s'observe à travers plusieurs théâtres récents : l'Ukraine, engagée depuis 2014 dans une confrontation prolongée avec une escalade majeure en 2022 ; le cycle d'affrontements entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan autour du Haut-Karabakh ; et d'autres chocs frontaliers ou maritimes qui, tout en restant localisés, marquent la fin du tabou de l'agression. L'année 2024 condense ce basculement avec : soixante et un conflits étatiques recensés dans trente-six pays, environ 129 000 morts sur le champ de bataille, soixante-quatorze conflits non étatiques et un niveau soutenu de violences unilatérales ; surtout, dix-neuf guerres civiles bénéficient de soutiens extérieurs et quatre guerres interétatiques réapparaissent à l'agenda. Les agrégats ne captent pas l'intégralité des dommages indirects, mais ils fixent un cadre robuste : l'ordinaire de la guerre se déroule désormais dans des environnements denses, à acteurs multiples, où coexistent et s'alimentent des registres de violence distincts.

La carte mondiale des violences armées superpose en réalité plusieurs géographies, qui ne se laissent pas réduire à un clivage simple entre « guerre interne » et « guerre interétatique ». En Afrique, l'instabilité subsaharienne demeure souvent arrimée à des guerres civiles (le Soudan en est l'illustration la plus récente), mais des logiques interétatiques n'en sont pas absentes : la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée a montré la persistance de contentieux frontaliers classiques, tandis que les interactions régionales (appuis transfrontaliers, soutiens à des rébellions voisines, rivalités d'influence) complexifient la lecture de crises apparemment « domestiques », comme en attestent les accusations récurrentes portant sur le soutien rwandais à des groupes rebelles congolais. À ces dynamiques s'ajoute la progression de mouvements djihadistes capables de capter le désarroi de populations fragilisées, du Sahel à certaines zones

23. Siri Aas RUSTAD, « Conflict Trends: A Global Overview, 1946-2024 », *PRIO Paper*, 2025 (voir <https://cdn.cloud.prio.org/files/31b69202-0728-4852-94e9-a08bdf662fe9/Rustad%20-%20Conflict%20Trends%201946-2024%20-%20PRIO%20Paper.pdf?inline=true>).

d'Afrique sub-saharienne, et d'exploiter des vides institutionnels qui prolongent les cycles de violence.

En Asie, la montée en puissance de la Chine et l'affirmation de ses prétentions en mer de Chine méridionale tendent la trame interétatique. La modernisation accélérée de l'Armée populaire de libération, visible dans les domaines naval, aérien, cyber et spatial, alimente l'inquiétude de plusieurs voisins et multiplie les frictions avec Taïwan, le Vietnam et les Philippines, notamment autour des récifs, des zones économiques exclusives et des routes maritimes. Les incidents y sont souvent maîtrisés sous le seuil de l'escalade ouverte, mais leur fréquence, la densité des moyens engagés et la charge symbolique des statuts revendiqués confèrent à la zone un potentiel de crise récurrent, où l'« accident » tactique peut rapidement prendre des proportions politiques.

Le Moyen-Orient demeure, pour sa part, un foyer majeur de conflictualité. Les guerres en Syrie et au Yémen, la confrontation à distance entre l'Iran et Israël, ainsi que la guerre à Gaza témoignent d'un enchevêtrement de niveaux (local, national, régional, parfois international) où s'entrecroisent conflits par procuration, rivalités de régimes, compétitions militaires et batailles narratives. Dans un tel milieu, les risques interétatiques augmentent par débordement : des affrontements localisés, la manipulation d'auxiliaires, des campagnes d'influence ou des incidents maritimes peuvent élargir le périmètre des belligérants, tout en reconfigurant la géopolitique des corridors énergétiques et commerciaux.

Le continent européen n'échappe pas à ces recompositions. Les années 1990 avaient été marquées par des guerres civiles consécutives à la dislocation de la Yougoslavie et de l'URSS, souvent « internationalisées » par l'intervention de puissances extérieures et la présence de forces de paix. La décennie 2010 a vu réapparaître des confrontations interétatiques au sens strict, en Ukraine dès 2014, puis avec l'extension de la guerre en 2022, et dans le Caucase avec l'offensive azerbaïdjanaise contre le Haut-Karabakh. On assiste, ce faisant, à l'érosion d'un interdit politique qui avait fortement structuré l'ordre international d'après-1945 : la condamnation de la guerre de conquête. L'absence de coûts politiques durables pour certaines révisions territoriales et la volonté affichée par Moscou de faire reconnaître ses annexions alimentent l'idée dangereuse selon laquelle « la guerre paye », avec le risque de nourrir des ambitions supplémentaires au-delà du Donbass si l'équation coûts/bénéfices demeure favorable²⁴.

24. Anna GEIS, Ursula SCHRÖDER, « The Russian War Against Ukraine and Its Implications for the Future of Liberal Interventionism », *Politics and Governance* 12 (2024), en ligne (suivre le lien <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/view/7348>).

Cette réémergence de la guerre interétatique s'ancre dans une séquence historique identifiable. La disparition de l'Union soviétique en 1991 a clos le système bipolaire et ouvert une période d'unipolarité américaine. L'explosion des conflits intraétatiques dans les années 1990 a suscité un surcroît d'implication onusienne rendue possible par le déblocage du Conseil de Sécurité des Nations Unies ayant suivi la disparition de l'URSS : multiplication des opérations de maintien de la paix en ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Somalie, au Timor Oriental, avec des mandats visant à protéger les civils, stabiliser des lignes et prévenir l'embrasement régional. Ces opérations ont sauvé des vies et parfois consolidé des cessations des hostilités, mais elles ont également révélé des limites structurelles : déficits de moyens, ambiguïtés de mandat, impossibilité d'imposer une paix refusée par des belligérants déterminés, dépondance à la volonté politique des États contributeurs.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont, à leur tour, redéfini les priorités stratégiques des États-Unis et de plusieurs alliés, inaugurant la « guerre contre le terrorisme ». Les interventions en Afghanistan (2001) et en Irak (2003) avaient pour ambition affichée de neutraliser des menaces, remodeler des régimes et favoriser des trajectoires démocratiques. Leurs effets furent ambivalents : si des objectifs tactiques ont été atteints, les contre-chocs ont été puissants. En Irak, la chute de Saddam Hussein a ouvert un cycle de fragmentation étatique et d'insurrection qui a favorisé l'émergence de l'État islamique ; en Libye (2011), la disparition du régime Kadhafi a laissé place à une compétition de milices et à une segmentation institutionnelle durable. Tandis que les années 1990 et 2000 restaient dominées par des guerres civiles, la décennie 2010 est marquée par une remontée des tensions entre grandes puissances : l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, la militarisation accélérée de la mer de Chine méridionale par Pékin et la multiplication d'incidents aériens et navals entre forces chinoises et partenaires des États-Unis signalent un tournant. Les puissances ne se contentent plus d'influencer à distance ; elles acceptent de recourir à la force pour défendre des intérêts territoriaux et des positions stratégiques.

Ce basculement s'explique aussi par les transformations de la puissance et des doctrines. Au lendemain de la guerre froide, la supériorité militaire occidentale (capacité de projection, frappes de précision, maîtrise de l'air, renseignement) a encouragé des stratégies de mise à distance : frappes de drones, opérations de forces spéciales, actions dans et par le cyberspace. Les adversaires ont répondu par des stratégies d'évitement : terrorisme, guérilla, dissémination au sein de populations civiles, flexibilité organisationnelle. Dans le même temps, la Russie et la Chine ont développé des approches visant à miner la cohésion des démocraties (campagnes de désinformation, opérations d'influence,

cyberattaques) tout en réinvestissant massivement les registres conventionnels pour neutraliser les avantages occidentaux en haute intensité. L'« hybride » ne remplace pas le « cinétique » : il le prépare, l'accompagne et en module les coûts.

On pourrait résumer l'attitude occidentale des années post-1991 comme une pratique de « police internationale », cherchant à contenir des risques diffus tels que le terrorisme ou la piraterie via des actions limitées, graduées, juridiquement encadrées. Cette posture atteint ses limites avec le retour des risques interétatiques : l'affaiblissement relatif des institutions multilatérales de régulation et l'exemple fourni par des révisions territoriales peu sanctionnées nourrissent la tentation d'« imiter ce qui marche ». Si cette dynamique devait se prolonger, les prochaines décennies pourraient voir réapparaître des affrontements interétatiques d'ampleur, adossés à des écosystèmes financiers, informationnels et industriels susceptibles d'en prolonger les effets.

Il convient pourtant de ne pas réduire la menace au seul registre interétatique. La conflictualité contemporaine tire une part croissante de sa force de la conversion d'instruments non militaires en leviers de coercition. Dans cette « arsenalisation de tout »²⁵, sanctions, listes d'entités, contrôles à l'export, guerres réglementaires, opérations d'influence, offensives juridiques, sabotages criminels ou parasitaires s'imbriquent avec des campagnes cinétiques et en modulent les seuils d'escalade. La frontière entre guerre et paix se déplace : l'absence de déclaration formelle ou de bataille décisive n'est plus un indicateur fiable d'apaisement, tandis que des gains procéduraux (adoption d'un standard, verrouillage d'une chaîne d'assurance, obtention d'un label) peuvent produire des effets comparables à des conquêtes. Les acteurs non étatiques occupent une place charnière dans ces séquences, en brouillant l'attribution et en étirant les chaînes de commandement. L'État conserve l'intention stratégique, mais externalise des fonctions à des agents plus souples et plus opaques, qui lui permettent de jouer sur les seuils juridiques et de multiplier les points de pression. L'utilisation par la Russie de réseaux criminels payés pour conduire des sabotages en Europe depuis 2023 est une illustration de ce fonctionnement²⁶.

Le tableau qui se dégage n'est pas celui d'une substitution pure et simple des « vieilles » guerres par des conflictualités de basse intensité ; c'est celui d'une addition. Les grandes campagnes interétatiques cohabitent avec des guerres civiles internationalisées, des violences unilatérales contre les civils et des confrontations non cinétiques, au sein d'un

25. Mark GALEOTTI, *The Weaponization of Everything. A Field Guide to the New Way of War*, Yale University Press, New Haven, 2023.

26. Daniela RICHTEROVA, Elena GROSSFELD, Magda LONG, Patrick BURY, « Russian Sabotage in the Gig-Economy Era », *The RUSI Journal* 169/5 (2024), p. 10-21.

même théâtre et parfois au sein d'une même séquence. Cette superposition accroît les risques de dérapage, complexifie les conditions de sortie et fragilise les mécanismes classiques de stabilisation. À l'échelle globale, elle traduit moins un retour au XIX^e siècle qu'une mutation de l'ordre contemporain : la guerre, redevenue pensable comme instrument de politique entre États, s'exerce désormais dans un environnement d'interdépendances armées, et alimente l'idée que, décidément, la force peut payer.

IV. La guerre en Ukraine comme illustration

La guerre d'Ukraine est un prisme parlant des dynamiques décrites plus haut. La cause première de la guerre tient à un projet impérial explicite de « restauration » territoriale et civilisationnelle : Moscou nie la souveraineté ukrainienne et subsume l'Ukraine sous le récit du *Russkiy Mir* et de « l'unité historique » des Russes et des Ukrainiens, matrice idéologique qui prépare et justifie la révision par la force du règlement post-1991. Cette intention est formulée noir sur blanc par Vladimir Poutine dans son essai de 2021 et reprise par des textes programmatiques russes, qui érigent l'Ukraine en périphérie organique de la nation russe. Ce volontarisme reconfigure l'architecture de l'ordre en contestant le tabou de la conquête et en réécrivant les règles d'appartenance : référendums mis en scène en 2022, décrets et proclamations d'« annexion » visent à transformer une agression en « extension interne ». Sur le plan infrastructurel, le Kremlin couple la force armée à des contre-infrastructures et à une arsenalisation des interconnexions : systèmes de paiement alternatifs (SPFS/Mir) pour amortir l'exclusion financière, flotte « fantôme » pour contourner le plafonnement des prix du pétrole, coercition énergétique et reconfiguration des flux gaziers européens, puis réponses occidentales par la diversification et la dé-dépendance. L'ensemble révèle une stratégie de pouvoir qui, à la fois, subvertit les normes du système (architecture) et déplace la bataille vers les interfaces matérielles (paiements, assurance, énergie, logistique) qui rendent ces normes effectives (infrastructure). Sur le plan de l'infrastructure, la guerre se joue dans et par les interfaces. La Russie a systématiquement ciblé le réseau énergétique ukrainien pour peser sur la résilience sociale et économique ; la défense, puis la reconstruction distribuée du système sont devenues des lignes d'opération à part entière. De même, la bataille des céréales a montré comment un accord technique peut stabiliser un sous-ordre : la fin par Moscou de l'Initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2023 a déplacé le conflit vers les routes du Danube et un corridor maritime unilatéral, reconfigurant assurances, escortes, primes de risque et ports.

Du côté des formes, l'Ukraine combine haute intensité conventionnelle et « arsenalisation du non-militaire ». La densité d'artillerie et de drones, la guerre des senseurs²⁷, l'usure industrielle et la logistique de théâtre coexistent avec sanctions, contrôles, batailles réglementaires, campagnes d'influence, cyber et sabotage transfrontalier.

Enfin, la guerre montre que l'ordre se recompose par couches plutôt que par blocs. Les paquets successifs de sanctions européennes, le durcissement américain, la multiplication d'incidents de sabotage attribués à des réseaux russes en Europe, et la contrainte croissante sur la flotte « fantôme » d'hydrocarbures dessinent un sous-ordre de coercition régulée qui cohabite avec d'autres écosystèmes commerciaux et financiers. L'Ukraine n'est pas une anomalie locale : elle est le lieu où l'on voit, en temps réel, comment s'élaborent des architectures concurrentes, comment s'agrègent des contre-infrastructures, et comment une écologie foisonnante d'États, d'entreprises, d'assureurs, de plateformes et d'ONG peut, par micro-ajustements, déplacer la frontière entre guerre et paix sans jamais la faire disparaître.

Au total, le cas ukrainien confirme les trois thèses structurantes : l'ordre mondial se reconfigure par transformation de l'architecture et de l'infrastructure du système ; ces reconfigurations modulent les causes de la guerre en rendant l'engagement plus fragile, l'incertitude plus tenace et certains intérêts plus « déliés » ; les formes contemporaines de conflit mêlent attrition conventionnelle et guerre hybride et se jouent autant dans les normes et les flux que sur les lignes de front.

Conclusion

Trois arguments se dégagent. D'abord, l'ordre international ne décline pas d'un bloc : il se recompose en écologie compétitive où l'appartenance se négocie par listes, standards et interfaces. Les sorties d'hégémonie par le haut, par le bas et de l'intérieur se traduisent par une substitution de biens de gouvernance (sécurité, finance, normes, connectivité) et par la montée de sous-ordres sectoriels. Ensuite, cette recomposition modifie les cinq logiques qui mènent à la guerre : l'engagement devient plus fragile dans un monde de garants non centraux et de patrons multiples ; l'incertitude prospère dans des espaces informationnels et techniques concurrents ; des intérêts non contrôlés se renforcent lorsque

27. Les senseurs militaires sont des dispositifs technologiques avancés essentiels pour la surveillance, la détection des menaces et l'acquisition de données en temps réel sur le champ de bataille. Ils englobent des radars, des capteurs infrarouges, acoustiques, sismiques et des systèmes de guerre électronique. Ils sont devenus indispensables aux opérations militaires contemporaines et font l'objet de combats importants pour les déployer sur le champ de bataille, ou pour empêcher l'adversaire de le faire.

des biens de sécurité de régime peuvent être importés ; les intangibles se politisent à mesure que les règles d'appartenance rehiérarchisent le statut ; les perceptions se durcissent dans une architecture du désaccord. Enfin, les formes de la coercition mêlent attrition conventionnelle et « guerre par les interfaces ».

Quelles conséquences pour les médiations ? D'abord, elles doivent articuler niveaux et registres : garanties de sécurité externes et sécurités de régime ; dispositifs techniques (supervision, vérification, corridors, paiements) et engagements symboliques (statut, réparations, narratifs) ; ordonnance juridique et faisabilité opérative. La « faisabilité » devient un critère cardinal : produire des arrangements qui fonctionnent dans des conditions données, quitte à procéder par modules cumulables (échanges de détenus, mécanismes humanitaires, clauses d'adaptation, calendriers de désescalade, dispositifs de monitoring tiers). De ce point de vue, l'Ukraine a montré la fécondité de formats multiples et la nécessité d'un travail d'interprétation permanent entre proclamations publiques et transposition technique.

Ensuite, toute médiation efficace doit intégrer l'alignement hybride : il s'agit moins d'exiger une exclusivité improbable que d'orchestrer des paniers compatibles, en sachant que l'accès à des biens non substituables (énergie, finance, technologies de contrôle, normes) conditionne la soutenabilité des engagements. Cela suppose de penser les médiations non seulement « entre parties », mais « entre infrastructures » : assurances, standards, flux logistiques et régimes de données sont des leviers de garantie aussi décisifs que des clauses juridiques. Enfin, parce que la négociation est aisément instrumentalisable « pour gagner du temps », sa conception doit limiter les usages stratégiques : séquençage resserré, réexamens périodiques, transparence ciblée, et choix d'hébergeurs dont les intérêts propres n'entrent pas en collision frontale avec le cadre. Là encore, on ne négocie jamais « sans conditions »²⁸.

28. Dima ALSAJDEYA, Léonard COLOMBA-PETTENG, « “On ne négocie pas sans conditions” : interroger les cadres et modalités des négociations dans les conflits armés », *Négociations* 42 (2025), p. 9-26.